« Pour une gestion de la demande pilotée par les acteurs locaux »

Manifeste des FICHIERS PARTAGÉS de la demande locative sociale

Maryse PRAT

Présidente de l'Association des Fichiers partagés (AFiPart)

« Depuis plus de 20 ans, des organismes Hlm se sont organisés collectivement avec leurs partenaires locaux, au premier rang desquels les collectivités territoriales, pour apporter une réponse plus simple, plus efficace pour l'enregistrement et le traitement des demandes de logement social.

Répondre aux besoins locaux avant tout

Si les fichiers partagés de la demande ont d'abord été mis en place pour faciliter les démarches des demandeurs, ils contribuent à mutualiser les moyens de gestion des dossiers, à partager la connaissance de la demande et des besoins en logement. Plus que des outils de gestion, ils permettent de développer un **véritable projet de territoire** associant tous les partenaires (organismes, collectivités, État local, Action logement…). **Mis en place dans 28 départements,** les fichiers partagés s'inscrivent complètement dans les objectifs de la réforme de la demande instituée par la loi Alur. Ils permettent ainsi d'apporter des réponses opérationnelles aux obligations faites aux EPCI pour la mise en œuvre de la réforme de la demande.

Parfaire la connaissance de son territoire

Concrètement, les fichiers partagés apportent aux acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales, des données quantitatives, qualitatives et territorialisées, contribuant à une **meilleure connaissance de la demande de logement social**, indispensable aux stratégies de développement des territoires et à la mise en place des politiques de l'habitat. Ces projets locaux apportent une **réponse adaptée** aux besoins et aux attentes de chacun des partenaires en mesure de disposer ainsi des informations répondant exactement à sa demande. Le fichier partagé permet également une **analyse conjointe de la situation de la demande et des attributions** de logement social dans les différents territoires, favorisant les rapports de confiance entre les partenaires. »

AFiPart
Association des Fichiers Partagés

LES FICHIERS PARTAGÉS :

Les fichiers partagés sont mis en place à l'**initiative des acteurs locaux,** ils se substituent au SNE par arrêté préfectoral. Ils permettent le **partage de la connaissance de la demande** mais également la **mutualisation de la gestion des attributions.** Ils constituent un véritable **dispositif partenarial** appuyé sur un **outil professionnel dédié, adaptable et performant.**

UN PARTENARIAT DE TERRAIN, DÉVELOPPÉ ET ACTIF

- Une **synergie** entre bailleurs sociaux…
- …et **avec l'ensemble des acteurs** du logement locatif social : services régionaux et départementaux de l'État, Conseils Départementaux, EPCI et communes, Action Logement, ADIL, Agences d'Urbanisme…

UNE PARFAITE CONNAISSANCE DE LA DEMANDE EN TEMPS RÉEL

- Outil d'**aide à la décision** pour l'ensemble des acteurs
- Fonctionnalités de **suivi d'activité et de traitements statistiques** rendant les partenaires autonomes
- Animation par les gestionnaires d'observatoires, lieux d'**échanges** entre les acteurs

UNE DEMANDE PARTAGÉE

- **Mutualisation de la demande sur un territoire** et traçabilité de tous les événements de la demande
- **Connaissance de la demande** et notamment information du demandeur sur l'état d'avancement de son dossier en **temps réel**
- **Réactivité** et **proximité** dans le traitement de la demande, dans la circulation de l'information
- **Suivi** de la demande prioritaire

UN PROJET LOCAL

- …et donc **adapté aux problématiques des acteurs**, dépassant le seul cadre réglementaire…
- …notamment pour les **EPCI** dans le cadre de la mise en place des Plans Partenariaux de Gestion de la Demande de logement social et d'information des demandeurs
- …et **réglementaire** !

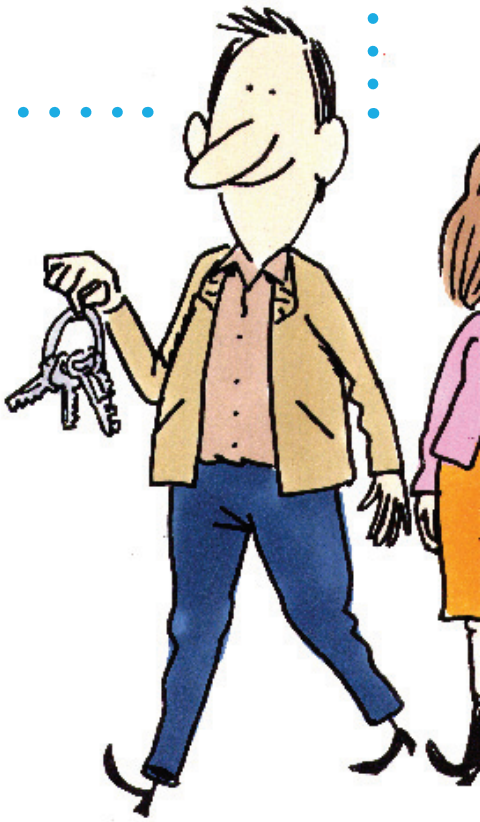

pourquoi ? comment ?

RÔLE CENTRAL DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES Hlm ET DES BAILLEURS SOCIAUX

- **Acteurs incontournables** dans la gouvernance
- **Participation** active dans l'élaboration des **politiques locales de l'habitat**
- Valorisation, légitimité, reconnaissance des bailleurs sociaux

UNE VEILLE DÉONTOLOGIQUE, GARANTE DU RESPECT DES RÈGLES

- Des **engagements déontologiques communs** à l'ensemble des partenaires
- Un dispositif reposant sur la **transparence** et la **mutualisation**
- Fiabilisation du dispositif

AU COEUR DE CE DISPOSITIF, UN OUTIL PROFESSIONNEL INNOVANT

- Réponse aux stratégies des bailleurs sociaux et des collectivités **sur tous les territoires**, qu'ils soient tendus ou détendus
- **Gains en productivité**, démarche commerciale, outil de gestion au quotidien, opérationnalité immédiate
- **Suivi complet** du cheminement de la demande, de l'enregistrement aux statistiques, en passant par l'instruction
- Participation à l'adaptation et à la **modernisation des services de gestion locative**, aux évolutions dont le numérique avec un souci de fournir une réponse adaptée aux partenaires et demandeurs

UN SUIVI AU QUOTIDIEN

- Grâce aux **gestionnaires**, agréés par les Préfets de département
- Des **Clubs Utilisateurs** chargés de faire évoluer régulièrement l'outil au gré des besoins des partenaires et des obligations réglementaires

PRÉSENTATION & CHIFFRES CLÉS

DE L'AFIPART ET DES FICHIERS PARTAGÉS

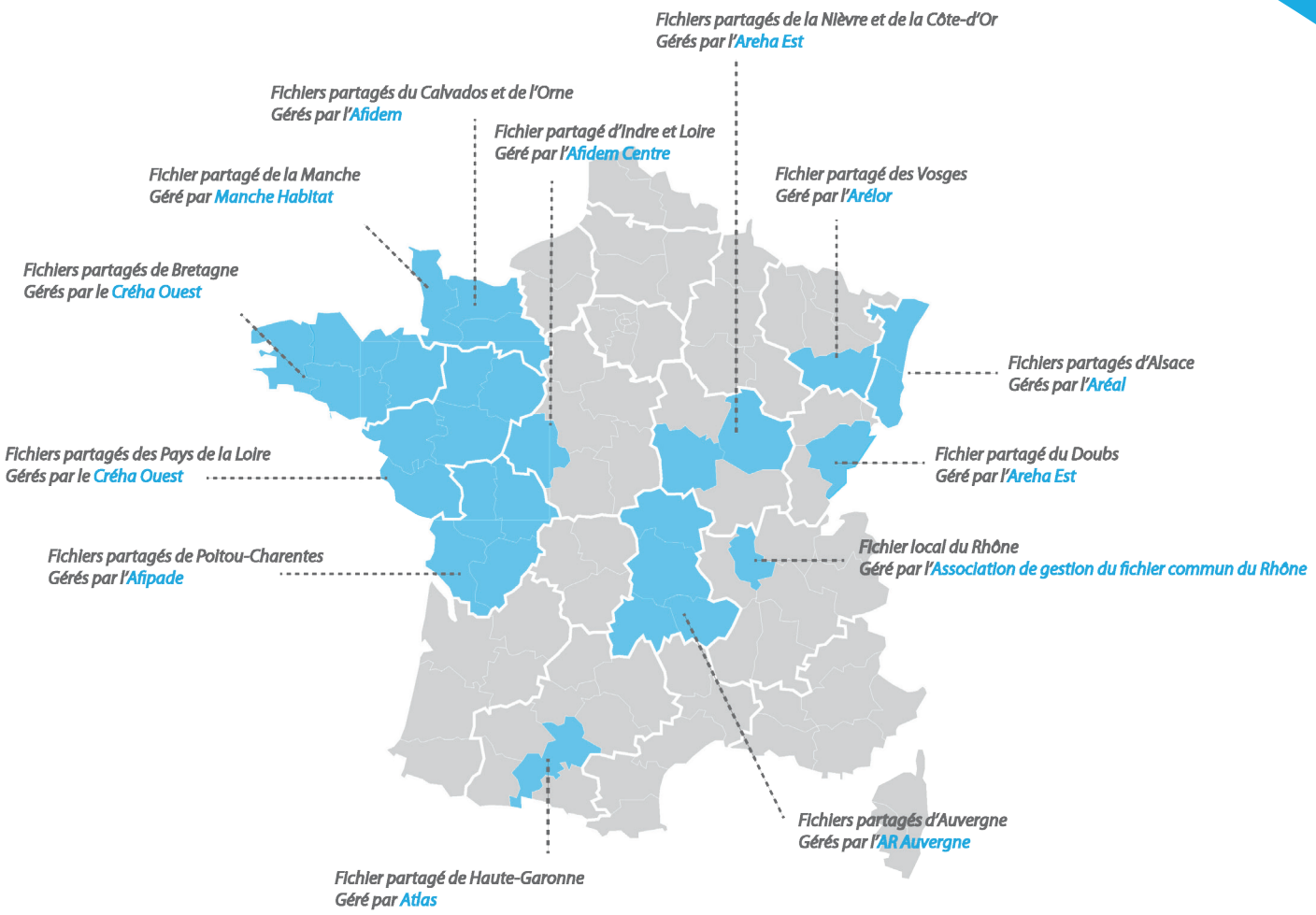

L'**AFiPart rassemble 28 fichiers partagés** départementaux et **1 fichier local** (Rhône), gérant plus de **36 % des demandes** et **37 % des attributions** nationales de logement social (hors Ile-de-France et DOM).

Depuis la création du premier fichier partagé, il y a plus de vingt ans, ce sont aujourd'hui plus de **280 bailleurs sociaux** et environ **900 partenaires** (collectivités territoriales, services de l'État local, Action logement...) qui portent et font vivre au quotidien ces projets locaux.

Une **association des fichiers partagés** soutenue par l'**Union sociale pour l'habitat** et la **FNAR**, les deux **membres fondateurs** de l'AFiPart.

Sources : Associations régionales Hlm et fichiers partagés
Illustration : Cambon
Copyright : AFiPart 2016